



TERRITORIAUX VILLE DE NANTES C.C.A.S. ET S.M.A.N.O.



Spécial notation 2013

Comme chaque année, tous les agents de la Ville de Nantes seront notés au cours d'un entretien individuel avec leur responsable hiérarchique direct (N+1) qui est obligatoire pour tous les fonctionnaires territoriaux.

La CGT a souhaité, par ce tract, vous rappeler vos droits et vos devoirs en matière de notation.

Les documents préparatoires (fiche de vœux, demande de formations) devront vous être donnés suffisamment tôt afin de préparer cet entretien.

Le jour de votre évaluation, votre responsable doit vous consacrer le temps nécessaire afin de faire le bilan sur l'année passée.

En aucun cas votre fiche d'évaluation ne doit être pré rempli, elle le sera tout au long de l'entretien.

La CGT rappelle aussi que c'est bien la valeur professionnelle de l'agent qui est notée (connaissances professionnelles, exécution, assiduité...) et non pas des notions subjectives.

Votre N+1 doit aussi construire avec vous des perspectives d'évolution professionnelle pour les années à venir (formations, concours)

A la fin de l'entretien, vous pouvez ne pas être en accord avec, soit avec la note, soit avec les appréciations.

Sachez toutefois que vous devez dater et signer celle-ci, cela signifie simplement que vous en avez pris connaissance et ne vous empêchera pas, le cas échéant, de faire un recours devant la commission administrative paritaire.

Une photocopie de votre notation doit vous être remise à la fin de l'entretien d'évaluation ou dans les jours qui suivent si votre responsable ne possède pas le matériel d'impression sur le lieu de l'entretien.

Une note en dessous de 16 peut entraîner une incidence sur votre déroulement de carrière comme le démontre le tableau ci-dessous.

Famille de notes	Note comprise entre	Incidence Avancement d'échelon	Incidence Avancement de grade
1	16 et 20	Minimum	autorisé
2	12 et 15.9	Minimum	refusé
3	8 et 11.9	Maximum	refusé
4	0 et 7.9	Maximum	refusé

Vos recours seront à adresser en février 2014.

La CGT peut vous aider à construire ce recours de révision de notation si vous le souhaitez.

Élus CAP C CGT : Marc PACAUD (permanent syndical), Jean Philippe LEGAL (D.R.U), Valérie PACAUD (Éducation), Catherine BESSIN (C.C.A.S), Isabelle FOQUET-RICA (D.P.E), Marie-Hélène VAUGEOIS (Éducation)

Élus CAP B CGT : Manuel ALEXENDRE (Sports), Isabelle DENIS (Sorts), Lionel THEBAUD (Urbanisme)

✂.....

**Pour défendre la qualité du service public de ma collectivité,
pour défendre ma Fonction Publique, et mon pouvoir d'achat**

Je prends ma carte CGT

NOM : Prénom :

Service :

Tél. : E-mail :

Adresse personnelle :

CGT 16 rue du Moulin 44000 NANTES Tél : 02 40 41 95 46 Fax : 02 40 41 59 83
Mail : syndicatville-cgt@mairie-nantes.fr Site internet : www.cgt-nantes.fr

